

LE SPPPY

Instance permanente d'information, d'échanges et de concertation dans le domaine de l'environnement et des risques, ses missions consistent à améliorer la connaissance et l'échange d'informations entre les différents membres, développer des actions concertées pour améliorer la portée de certaines actions réglementaires, travailler sur des champs non couverts par la réglementation et répondant à des besoins spécifiques locaux, contribuer à l'information du public, à la prise en compte de ses attentes et plus généralement au partage de la connaissance et des

compétences dans les différents domaines auxquels il choisit de s'intéresser. Il est co-présidé par le préfet de l'Isère et une personnalité publique locale.

Il compte cinq commissions thématiques :

- Risques majeurs
- Qualité des milieux et biodiversité
- Air-énergie-climat
- Environnement-santé
- Aménagement du territoire et économie durables



Grenoble : installation de la ferme urbaine 100% bio

En lien avec les associations, collectifs et habitants, la Ville de Grenoble accompagne depuis plusieurs années le développement de l'agriculture urbaine à travers divers dispositifs : la création de vergers, le budget participatif (Happy Hoche, Verger aventure, ...), les parcelles à adopter avec la démarche Jardinons nos rues, les maisons des habitants qui accompagnent les initiatives de jardins collectifs à l'échelle des quartiers, ...



La Ville de Grenoble s'est également fixée comme objectif de soutenir les projets d'autonomie alimentaire et de développer l'agriculture urbaine "marchande". Avec l'inauguration en novembre 2018 d'une ferme urbaine 100% biologique de 1,4 hectares sur son centre horticole à Saint-Martin-d'Hères, Grenoble souhaite montrer qu'une agriculture biologique et locale, respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois est possible en ville. Le nouveau maraîcher Mickaël Tenailleau produira une quarantaine de variétés de fruits et légumes, vendus localement et va créer sur site un élevage de poules pondeuses bio.

Au-delà d'une production en circuit court visant à limiter l'empreinte carbone et le gaspillage, la ferme urbaine ambitionne également de favoriser davantage de biodiversité dans des périmètres urbanisés et

de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'agriculture à travers l'accueil ponctuel du public. Sur le territoire de l'agglomération grenobloise, on trouve également la ferme intercommunale des Maquis, créée en 2013 sur la colline du Murier à Saint-Martin-d'Hères.

L'agriculture urbaine à Grenoble, c'est donc : 1 ferme urbaine bio; 23 jardins partagés ; 6 vergers ; 60 jardins à adopter, 2 tonnes de légumes produits par le centre horticole fournis au self municipal depuis 2016, 1 expérimentation de micro pousses.



LA COMMISSION ENVIRONNEMENT SANTÉ :

Cette commission a officiellement été mise en place lors de la plénière du SPPPY de décembre 2016, sur la base des travaux et réflexions issus du séminaire de mai 2016. En 2017 et 2018, 5 rencontres ont été organisées, et deux lettres ont été publiées.

Plus d'informations sur <http://www.spppy.org>

COMITÉ ÉDITORIAL :

Nous remercions l'ensemble des membres du comité éditorial (Association des maires de l'Isère, ARS, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil de développement du Grésivaudan, Chambre d'Agriculture, DREAL, Frapna, Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, Ville de Grenoble, Ville de Meylan, LAHGLO, SERA, Grenoble-Alpes Métropole). Si vous voulez nous rejoindre ou suggérer des thèmes/témoignages, n'hésitez pas à vous faire connaître au SPPPY.

Standard : 04 76 69 34 34

secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr

corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr



Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise

ENVIRONNEMENT-SANTÉ Lettre d'information

AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE

"L'environnement est la clé d'une meilleure santé"
Organisation Mondiale de la Santé, 1999



Alimentation et santé-environnement :

éléments pour une nutrition préventive permettant de réduire les maladies chroniques

Dr Françoise BOUSSON, Conseil de Développement du Grésivaudan

L'incidence des maladies chroniques (non-infectieuses) augmente de façon importante dans les pays développés. Pour les scientifiques, la nutrition apparaît comme « un déterminant central de leur développement exponentiel » (Pr Hercberg). Son rôle est bien connu dans l'obésité ou les maladies cardiovasculaires, mais la nutrition influe sur toutes les maladies (l'asthme par exemple selon l'importante étude européenne ISAAC). Le bilan du Haut conseil de la santé publique (HCSP) sur l'efficacité du précédent Plan national nutrition santé (PNNS) a constaté son incapacité à contrer cette augmentation des maladies chroniques et l'aggravation des inégalités sociales de santé.

Qu'est-ce qu'une alimentation saine ? Deux éléments rentrent en jeu. D'une part l'équilibre nutritionnel classique, tel qu'il a été prôné par les différents PNNS, reste primordial, avec quelques éléments nouveaux : notamment la nécessité de réduire l'apport de viande à la fois pour préserver la santé humaine et lutter contre le changement climatique. D'autre part ce qui relève plus de la santé-environnement : la contamination alimentaire microbiologique et chimique. Le risque infectieux est largement connu, il est plutôt bien contrôlé par la réglementation. La contamination chimique a été longtemps passée sous silence, mais ses risques à long terme sont de mieux en mieux documentés. Une partie de cette contamination est d'origine environnementale : à court terme, on ne peut que limiter la consommation des aliments concernés (certains poissons par exemple).

Il est possible par contre de réduire, avec un meilleur soutien des politiques publiques, les intrants chimiques de l'agriculture intensive : résidus de pesticides, résidus d'antibiotiques et, ce qui est moins connu, cadmium (métal toxique à faible dose) apporté par les engrais chimiques phosphatés. Les résidus de pesticides sont présents dans une petite moitié des aliments contrôlés et un faible pourcentage dépasse les seuils de toxicité officiels. Mais des scientifiques mettent en doute la protection apportée par ces seuils de toxicité au regard des données scientifiques récentes, notamment celles concernant les perturbateurs endocriniens, alors qu'une partie des pesticides ont cet effet. Cette inquiétude a été reprise par le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) de 2017. La nocivité de l'effet « cocktail » de ces substances a été objectivée notamment par l'équipe Toxalim (INRA Toulouse) pour certains mélanges de pesticides aux doses trouvées dans l'alimentation, en dessous du seuil de toxicité. Des études récentes évoquent une contribution des pesticides à l'obésité et au risque de cancer. Des scientifiques de plus en plus nombreux et notamment ceux de l'importante association internationale «Endocrine society» conseillent fortement une alimentation biologique pour les femmes enceintes. (Suite page 2)



EDITO

Aymeric BOGEY,
Directeur de la délégation
départementale de l'Isère
de l'Agence régionale de santé

L'amélioration de l'état nutritionnel de la population constitue, en ce début de 21^{ème} siècle, un enjeu majeur pour les politiques de santé publique.

Une alimentation satisfaisante et de qualité est un facteur de protection de la santé et nous savons aujourd'hui le rôle de l'inadéquation des apports nutritionnels et l'insuffisance d'activité physique dans le déterminisme de nombreux cancers et maladies cardio-vasculaires notamment.

Pour cette raison, le projet régional de santé, publié l'an dernier par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, insiste sur cet enjeu d'une bonne alimentation et d'une politique volontariste de prévention, en particulier à destination des jeunes. Plusieurs actions locales vous sont présentées dans cette lettre et participent à ce souhait de voir évoluer les pratiques et les comportements, dans un sens plus favorable à la santé et à l'environnement. Je vous en souhaite une bonne lecture.

• NUMÉRO 3 • MARS 2019

Cette lettre a pour objectif d'aborder périodiquement les thématiques liées à l'environnement et à la santé, à la fois dans la région Auvergne-Rhône-Alpes mais également plus localement, en Isère et dans l'agglomération grenobloise, afin de mettre en avant des initiatives locales dans ce domaine et de partager les retours d'expérience.

Numéro 3 – Mars 2019

Secrétariat du SPPPY

Unité départementale de l'Isère

Direction régionale de l'environnement,

de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

17 Boulevard Joseph Vallier

38040 GRENOBLE

ACTUALITÉS NATIONALES

- **1^{er} janvier 2019** : interdiction de l'achat, utilisation ou stockage de pesticides chimiques pour les jardiniers amateurs.
Plus d'informations : <https://www.jardiner-autrement.fr/>
- **14 et 15 janvier 2019** : Rencontres nationales santé environnement à Bordeaux, en présence des ministres Agnès Buzyn, Brune Poirson et François de Rugy : lancement de l'élaboration du 4^{ème} Plan national santé environnement, intitulé "Mon environnement, ma santé", et ouverture de la consultation publique sur le projet de nouvelle stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

- **11 octobre 2018** : tenue de la 3^{ème} CRSE, la 4^{ème} aura lieu en juin 2019.
- **28-29-30 novembre 2018** : Rencontres régionales de l'éducation et de la promotion de la santé et de l'environnement organisées par le GRAINE et l'IREPS.
- **18 décembre 2018** : Forum Plan Air Energie Climat organisé par Grenoble-Alpes Métropole le 18 décembre 2019 : retour et réactualisation du plan.
- **11-12-13 mars** : 3^{ème} Rencontres nationales de la participation à Grenoble.
- **9-16 mars** : Biennale des Villes en transition organisée par la ville de Grenoble.



DÉCEMBRE 2018 : FESTIVAL NATURE ET ENVIRONNEMENT DE LA FRAPNA ISÈRE. Zoom sur : "Les légumineuses au secours du climat"

Présenté dans le cadre du 32^{ème} Festival, en décembre 2018, le film "Les légumineuses au secours du climat" présente, à travers quelques exemples concrets, un autre modèle agricole, non seulement plus respectueux de l'environnement et bon pour notre santé, mais également, plus rémunérateur pour les agriculteurs. Le film explique que, pour assurer une alimentation saine et durable, l'agriculture et notre alimentation du XXI^e siècle doivent relever un triple défi :

- 1. Assurer la sécurité alimentaire** : pour cela, l'agriculture devra s'adapter au changement climatique, mais pourra aussi en atténuer les effets, des synergies existant entre atténuation, adaptation et fertilité des sols (notamment grâce aux processus de photosynthèse et à l'importance du rôle de l'humus).
- 2. Produire durablement des aliments sains, en quantité suffisante**, dans le respect de l'environnement.
- 3. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre**. Dans le secteur agricole, le principal levier d'action consiste à réduire celles liées à la fertilisation azotée. Les légumineuses, qui ont la capacité de fixer l'azote de l'air dans le sol, ont un rôle majeur à jouer. En se substituant aux engrais azotés de synthèse, les légumineuses deviennent des alliées incontournables dans la lutte contre le réchauffement climatique, elles contribuent à faire des sols agricoles un puits de carbone. Le film, réalisé par Marc PEYRONNARD, est soutenu par Grenoble-Alpes Métropole et Artisans du Monde. Il est visible ici : <https://vimeo.com/288938766>

(...suite de l'article de couverture)

Et, pour la 1^{ère} fois, le HCSP, dans son avis de 2017 pour le PNNS, fait remarquer que "la présence de divers résidus toxiques et de pesticides dans l'alimentation pose le problème en amont du type d'agriculture et de la durabilité du modèle agricole"; il préconise des produits végétaux "cultivés selon des modes de production diminuant l'exposition aux pesticides" et "une consommation d'au moins 20% de produits végétaux biologiques pour l'ensemble de la population".

Enfin, l'étape industrielle peut être source de contamination : résidus d'emballages, molécules issues des processus de chauffage... De manière générale, l'alimentation moderne transformée se caractérise trop souvent par un appauvrissement en nutriments, lié aux procédés industriels, et un apport de substances chimiques le plus souvent sans intérêt nutritionnel et parfois très controversés comme les additifs. La recherche en cours sur la nocivité de l'"alimentation ultra transformée" a été prise en compte par le HCSP qui recommande de réduire de 20% ce type d'alimentation d'ici 2021. La prévention doit prioriser la femme enceinte et les premières années de vie, périodes de loin les plus vulnérables et déterminantes pour notre capital santé.

Article complet et références sur le site du SPPPY : www.spppy.org
rubrique *Commission environnement-santé*

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE (PAT)

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (art 39), les projets alimentaires territoriaux (PAT) s'appuient sur un diagnostic partagé, faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Les PAT sont élaborés de manière concertée entre les divers acteurs du territoire (agriculteurs et producteurs, entreprises et coopératives, société civile, acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités territoriales, services de l'État, organismes d'appui). Ils revêtent trois dimensions : économique (rapprochement de l'offre et de la demande), environnementale (consommation locale et de qualité, lutte contre le gaspillage) et sociale (accessibilité, création de liens entre acteurs d'un même territoire). Les PAT peuvent être valorisés et reconnus à l'échelle nationale à l'adresse suivante :

<http://agriculture.gouv.fr/faire-reconnaitre-un-projet-alimentaire-territorial>

Dans l'agglomération grenobloise, une réflexion commune, dénommée Stratégie inter-territoriale pour l'agriculture et l'alimentation, est menée depuis 2013 sur le périmètre du SCoT et des deux parcs naturels régionaux, Chartreuse et Vercors. Il s'agit de travailler à la rédaction de la feuille de route stratégique de l'alimentation territoriale, regroupant six champs d'action : foncier/installation, outils des filières alimentaires, formes de distribution, gastronomie locale, sensibilisation des consommateurs à la consommation de produits bio et locaux, et restauration collective. Certains projets locaux sont ainsi accompagnés : c'est par exemple le cas à Proveysieux, en Chartreuse, où un collectif d'habitants réfléchit aux évolutions possibles de la restauration collective. Dans ce cadre, à l'automne 2019, le Réseau des Conseils de Développement de la Grande Région Grenobloise a décidé d'organiser un Forum dédié à l'alimentation.

Plus d'informations sur l'alimentation :

<http://graine-occitanie.org/dossier-ressource-alimentation.pdf>

L'ENVIRONNEMENT SANTÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGION GRENOBLOISE : Initiatives et expériences locales

Les travaux de la commission environnement-santé du SPPPY peuvent couvrir un champ très large, s'étendant à l'ensemble des interactions entre environnement et santé. Dès lors, les témoignages et initiatives présentées ici n'ont pas vocation à être exhaustifs. Ils ont été retenus car répondant à l'actualité ou à des évolutions réglementaires significatives.

TÉMOIGNAGE D'YVES FRANCOIS, ÉLU À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ISÈRE

La profession agricole, et plus précisément la Chambre d'Agriculture, a, depuis de nombreuses années, entamé un programme d'actions prenant en compte différentes évolutions : impacts de l'agriculture sur l'environnement, changement du mode de consommation alimentaire et montée en puissance des conversions en agriculture biologique.

Au départ, c'est la création d'une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) départementale pour utiliser un retourneur d'andains (3 actuellement), qui a lancé la fabrication et l'utilisation de composts et co-composts à la ferme. Le principe retenu pour faire évoluer les pratiques, est celui du travail par l'approche expérimentale concrète basée sur des agriculteurs innovants, ce qui permet une vulgarisation collective plus large aux autres ensuite. Un autre principe, très important, a été de mettre en place un réel partenariat (Agriculteurs, administration, prescripteurs, Agence de l'Eau, élus territoriaux avec leurs techniciens, environnementalistes, etc) qui a constitué un socle solide et inscrit les actions qui suivent dans la durée.

Ainsi, l'opération **Pil'Azote**, initiée en 1992, labellisée "Ferti-mieux" quelques années plus tard, a consisté à mettre en place des parcelles "témoin zéro azote" définissant la fourniture des sols en azote pour pouvoir en tenir compte et réduire cette fertilisation. Les captages d'eau potable ont été prioritaires. Cette action a été corrélée avec le développement des plans de fumure, fortement incités par les Contrats Territoriaux d'Exploitation dans lesquels la Chambre s'est fortement impliquée, avec un soutien indéfectible et efficace de la DDT. Plus tard, elle a évolué pour prendre en compte la problématique des produits phytosanitaires en devenant Terre&Eau.

La mise en place des réseaux **DEPHY ECOPHYTO** en 2011, puis du groupe 30 000 "Isère Sols Vivants" (avec pour objectif la réduction des phytos et le développement de l'agro-écologie au travers de réseaux d'agriculteurs pilotes) a marqué la volonté de poursuivre et amplifier ces évolutions que demande la société, tout en revenant aux bases de l'agronomie : les systèmes de culture, l'autonomie de l'exploitation et la préservation des sols (travail du sol conservant la matière organique et les éléments fertilisants). Dans le territoire des Balcons du Dauphiné, les déchets verts provenant du SICTOM, basé à Passins, sont recyclés depuis 12 ans, selon les principes de l'économie circulaire de proximité, comme amendements chez des agriculteurs locaux. L'utilisation du bio-contrôle (technique de luttés biologiques) augmente fortement pour les cultures spécialisées (arboriculture, petits fruits, vigne), mais aussi



l'utilisation d'outils d'aide à la décision (cartographie des parcelles par satellites ou drones, dosage de l'azote présent dans la plante, outils d'épandage de plus en plus précis etc.) permettent d'anticiper les agressions et d'utiliser les doses optimales. Dernièrement, la Fédération Départementale des CUMA a organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture une journée technique sur le désherbage mécanique qui a rassemblé 500 personnes.

Ces exemples montrent que les agriculteurs du département, accompagnés par la Chambre d'Agriculture et ses partenaires, pratiquent l'agro-écologie depuis de nombreuses années. Le défi de la transition écologique pour lutter contre le réchauffement climatique est majeur pour notre génération, mais encore plus pour les suivantes. Certaines pratiques agricoles posent encore des problèmes, mais l'agriculture est et sera une solution pour répondre de façon durable aux besoins de base qu'est l'alimentation en quantité et qualité.

Pour cela, les agriculteurs ont besoin d'être considérés comme des citoyens responsables, qui veulent une juste rémunération de leur travail, avec leurs productions, qu'elles soient conventionnelles, biologiques, ou avec la marque **Is(h)ere** dans le cadre du Pôle alimentaire. L'agriculture n'est pas une activité comme les autres. Elle constitue la base, le socle de notre société, mais elle est très fragilisée, du fait d'une diminution drastique du nombre de ses agriculteurs. Le lien entre agriculture/alimentation et santé s'est distendu depuis 2 générations, surtout dans les filières longues (céréales, lait, viandes...), mais la société "remet l'église au centre du village" en insistant fortement sur le facteur santé. La profession amorce ce virage avec la montée en puissance des circuits courts de vente directe (qui doit être associée à une démarche de réduction des intrants chimiques), et la rencontre avec les consommateurs lors de la commercialisation. L'obligation de réussir cette transition impose un resserrement des liens entre la société et l'agriculture pour mieux communiquer et de passer un pacte gagnant-gagnant qui pourra nous emmener vers un avenir plus serein.

SUGGESTION DE LECTURE : NOURRISEZ VOTRE CERVEAU (ODILE JACOB, 2017) DE PERLA KALIMAN.

Perla Kaliman est docteur en biochimie, chercheuse en neurosciences, et spécialisée dans l'épigénétique du mode de vie. En 2017, elle a publié "**Nourrissez votre cerveau**", s'intéressant au lien entre alimentation et santé cérébrale. L'ouvrage propose de protéger son cerveau – et son corps – par la consommation d'aliments apportant des matières premières nécessaires, les neuroprotecteurs. Cela correspond par exemple aux légumes verts, à l'huile d'olive, aux céréales complètes, légumineuses, poissons, etc.

Plus d'informations :

<https://fondation-entrepreneurs.mma/news/174439/nourrissez-votre-cerveau-aliments-et-neurosciences.htm>